

# ENFANTS DE SECTES : LA VIE D'APRÈS

## 4<sup>e</sup> partie La resocialisation

**Construire son identité**

**Prendre conscience**

**comprendre**

**Confiance**

**Liberté**

**Séquelles**

**Entourage**

**Reconstruction**

**« N'oublions jamais que ce qui choque le plus profondément la victimes, n'est pas tant la cruauté de l'opresseur, que le silence du spectateur. »**

Elie Wiesel (lauréat du prix Nobel de la paix en 1986)

Voici la quatrième et dernière partie de la série de quatre articles consacrés aux enfants ayant grandi dans un mouvement sectaire et qui, un jour, ont trouvé le courage de le quitter. Le courage d'en sortir en laissant derrière eux celles et ceux qu'ils ont toujours connus. Le courage de plonger dans un monde inconnu que le groupe sectaire leur a toujours présenté comme hostile. Et enfin, le courage de se remettre en question, de s'adapter pour se reconstruire au sein d'une société dans laquelle ils peinent souvent à se frayer une place.

Une fois ces processus mis en œuvre, vient le temps de la resocialisation qui permet aux anciens adeptes d'acquérir esprit critique, liberté et capacité de décider. Mais c'est aussi le temps du bilan : comment et à quel prix y sont-ils parvenus ? Quelles séquelles gardent-ils, et garderont-ils, de cette jeunesse sous emprise et enfermée dans une doctrine hors du temps, hors des normes de la société et souvent hors de la raison ?

## VIVRE LIBRE

Pour nombre d'anciens adeptes ayant franchi toutes les étapes menant à leur émancipation du groupe dans lequel ils ont grandi, le chemin parcouru est positif. Ils témoignent d'un

sentiment de liberté dès lors que la reconstruction s'amorce. Réalisant que chaque minute de leur temps et chacun de leurs actes n'appartiennent désormais qu'à eux-mêmes, ils profitent de la vie malgré l'impression de s'être fait voler leur enfance.

”« Le plus important, et j'ai eu cette chance, est lorsqu'on apprend pour finir à agir avec notre propre conscience et à VIVRE LIBRE. »<sup>1</sup>

”« Je ne suis plus croyante. Je n'ai aucune religion. Je crois en ce que je vois. L'existence de Dieu, des vies passées, de la réincarnation et du karma sont peut-être une possibilité, mais je ne compte pas dessus, et je ne les intègre pas dans mon mode de pen-

1- Myriam Declair, *De L'enfer à l'endroit*, Editions Ourania, 2008

sée. Comprendre que la vie que je vis serait ma seule et unique vie fut pour moi un gros changement de perspective. [...] Toutefois, le fait d'avoir une seule vie me permet aussi d'en voir la beauté, le miracle et l'importance d'être une personne unique. Nul être au monde n'est né pour être le même qu'un autre. Transformer des gens en robots, particulièrement des enfants, est un crime contre la nature elle-même. »<sup>2</sup>

Parce qu'ils ont réussi à décrypter ce qui leur était arrivé, certains parviennent à accorder leur pardon à leurs parents.

» « Je n'ai pas de rancune. Ils ont attrapé mes parents à un moment vulnérable, et je me sens tellement désolé pour eux car ils en ont profité. Mes parents ont vécu et respiré cette religion pendant 60 ans, et maintenant que j'ai plus de connaissances sur les sectes, je peux voir qu'ils ont gâché leur vie en croyant qu'ils ne deviendraient jamais vieux ou ne mourraient jamais, attendant chaque jour Armageddon et la terre paradisiaque où ils vivraient pour toujours. »<sup>3</sup>

## CE QUI LES A AIDÉS

Les sortants ont conscience de l'importance des personnes qui les ont aidés. Il peut parfois s'agir des membres de la famille n'ayant jamais vécu dans la secte, mais aussi de personnes qui elles aussi ont vécu au sein de mouvements sectaires ou encore de profes-

sionnels qui les ont accompagnés dans leur resocialisation.

» « Par chance, j'ai pu compter sur la famille plus éloignée pour m'aider à prendre du recul et de la distance sereinement. Sans elle, je n'aurais pu m'affranchir de cette communauté et de ses diktats. »<sup>4</sup>

Lucas Le Gall exprime cette même reconnaissance :

» « Je peux dire pour ce qui me concerne que si je suis sorti pas trop abîmé de cette expérience traumatisante, c'est que j'ai été aimé, compris, accepté tel que j'étais. Que j'ai pu parler, me confier, compter sur l'altruisme, la tolérance, la mansuétude de quelques personnes. Oui, l'amour guérit. »<sup>5</sup>

Pour d'autres, comprendre les rouages du phénomène sectaire fut salvateur :

» « J'ai lu tous les livres, j'ai lu chaque livre sur les questions sectaires, je suis allé à tous les congrès. » (Maurice)

D'autres encore ont ressenti le besoin d'interroger la doctrine, d'étudier différemment la Bible par exemple, afin de situer dans un contexte moins fondamentaliste les textes qui avaient guidé leur vie.

## TÉMOIGNER POUR « SAUVER DES VIES »

Cette victoire sur la vie s'accompagne pour certains d'un besoin pro-

2 - Jenna Miscavige Hill, *Rescapée de la Scientologie*, Kero, 2013, p 394

3 - Laetitia Latham Jones, ex-Témoin de Jéhovah : *Woman born into Jehovah's Witnesses says she was raised in a cult*, <https://www.cornwalllive.com/>, 25.10.2020

4 - *Mon enfance dans la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X*, BulleS n°146, juin 2020

5 - Lucas Le Gall, *Un Milliard d'années, dans les secrets de la Scientologie*, Editions du Cherche-Midi, 2020, p250

fond d'alerter pour que cela n'arrive pas aux autres. Leur témoignage constitue alors une autre façon d'analyser leur parcours.

Témoignant devant une commission parlementaire, Nicolas Jaquette, ancien Témoin de Jéhovah explique ce besoin d'alerter :

» « Mais surtout, nous aimerions pouvoir crier ce que nous avons subi ; nous sommes très heureux d'avoir pu le faire aujourd'hui, mais les occasions de ce genre restent relativement rares. Il faudrait les multiplier, tout en sachant que beaucoup de ceux qui ont réussi à sortir ont envie de rester tranquilles et rechignent à s'impliquer dans la lutte contre les sectes ; on a tendance de ce fait à minimiser le nombre de victimes. »<sup>6</sup>

Pour Laetitia, témoigner signifie clairement « sauver des vies » :

» « Je veux être là pour les gens qui cherchent quelqu'un qui comprend leurs problèmes. Je pourrais sauver des vies de cette façon, simplement en étant là, et je pense que c'est la raison de mon expérience de vie. »<sup>7</sup>

Dominique Saint-Hilaire, ex-raëlienne, rapporte les propos d'une jeune fille<sup>8</sup> « livrée » à Raël par son père :

» « Ma question porte surtout sur la possibilité de faire quelque chose en étant sortie du mouvement. J'ai été

élevée là-dedans et ça m'a causé pas mal de dégâts. Après presque quatre ans, je commence enfin à me sentir bien dans ma peau, dans ma tête et j'ai presque retrouvé une sexualité normale... Qu'est-ce que je peux faire pour éviter à d'autres personnes et surtout à des jeunes filles de raëliens de tomber là-dedans ? »

## LE PRIX À PAYER

» « On ne peut ressortir de ce mouvement sans séquelles d'ordre psychologique et moral avec lesquelles il faudra composer au long des années qui suivent la sortie. »<sup>9</sup>

## DES SÉQUELLES...

Pour beaucoup, la liberté coûte cher. Les maltraitements physiques et ou psychologiques subies durant leur séjour dans le mouvement sectaire laissent des séquelles qui pour certains peuvent durer de trop longues années.

» « Dans la longue liste des séquelles inconcevables dont j'ai eu tant de mal à me débarrasser, je peux citer celles-ci : à 35 ans, je n'étais toujours pas fichu d'identifier la sensation de faim (...) sans relier intellectuellement le fait d'être affamé à cette solution pourtant évidente qui consiste à m'alimenter. De même pour les besoins naturels. Je pouvais passer des heures, tirillé par l'envie d'uriner, mais sans avoir le réflexe d'aller aux toilettes. Pire : il m'a fallu attendre l'âge de 40 ans pour comprendre que je ne chaussais pas du 41 mais un bon 42,5. J'avais constamment mal aux pieds, mais prenais si peu en compte

6 - Nicolas Jaquette, Audition devant la commission d'enquête parlementaire *L'enfance volée, les mineurs victimes de sectes* (2006), p221

7 - Laetitia Latham Jones, ex-Témoin de Jéhovah, op. cit.

8 - Dominique Saint Hilaire, Audition devant la commission d'enquête parlementaire *L'enfance volée, les mineurs victimes de sectes* (2006), p187

9 - *Ma Vie, ma mise en garde ...* Bulles n°139, septembre 2018

mon inconfort physique que je ne reliais que très mal la présence d'une gêne corporelle à la possibilité d'y remédier. Par ailleurs, ma confiance en l'avenir était tellement amochée que je ne me soignais pas. »<sup>10</sup>

Sonya Jougla, psychologue, souligne que les maltraitances physiques, aussi graves soient-elles, sont facilement repérables par les professionnels de santé et de justice, mais qu'elles occultent trop souvent les maltraitances psychologiques bien plus difficiles à déceler. Elle constate que l'influence de la secte et de la doctrine sur les enfants les fait fréquemment évoluer vers une structuration névrotique obsessionnelle, phobique ou hystéro-phobique, un effondrement narcissique, des aspects psychotiques, des états dissociatifs induits par les expériences délirantes et hallucinatoires vécues dans la secte.<sup>11</sup>

» « Il me reste encore de nombreuses peurs, sources d'handicaps quotidiens, qu'il me faut combattre. En intégrant leurs croyances rabâchées pendant mes quinze premières années, j'étais devenue ma pire ennemie. »<sup>12</sup>

» « Aujourd'hui, j'ai une tendance tant à l'agoraphobie qu'à la claustrophobie. »<sup>13</sup>

Deux ans après sa sortie, les vieux

démons d'Amoreena l'ont rattrapée :

» « A 19 ans, je suis devenue anorexique et dépressive. Incapable de me projeter dans l'avenir, attirant les profils toxiques ». <sup>14</sup>

Tara Westover est née dans une famille mormone de l'Idaho, sous la coupe d'un père paranoïaque et fanatique qui ne croit ni à la médecine ni à l'école publique. Elle a passé sa jeunesse à se préparer à une fin du monde imminente... Sortie des griffes de son père et de son frère violent, elle s'est longtemps demandé quel était le prix à payer quand la loyauté envers sa famille rentre en conflit avec la loyauté envers soi-même.<sup>15</sup>

## ...QUI PEUVENT DURER DES ANNÉES

Pour Delphine Guérard, psychologue clinicienne, « Le milieu sectaire est fortement pathogène. De par son organisation, ses procédés, sa dynamique groupale, de par la personnalité du Maître, le groupe sectaire a des effets d'aliénation qui entravent le développement psycho-affectif des enfants et plus précisément les processus de maturation du Moi de l'enfant. Le milieu sectaire fabrique de la pathologie psychiatrique, induit des troubles psychologiques, génère des symptômes réactionnels post-traumatiques très sévères. »<sup>16</sup>

10 - Lucas Le Gall, op. cit., p242

11 - Sonya Jougla, psychologue, audition devant la commission d'enquête parlementaire *L'enfance volée, les mineurs victimes de sectes* (2006), p150-151

12 - *Une enfance Témoin de Jéhovah*, BulleS n°134, juin 2017

13 - *Enfance et adolescence dans l'Assemblée*, BulleS n°130, juin 2016 (Amis de Smith)

14 - Amoreena Winkler, *J'ai grandi dans une secte*, Femmes actuelles, 26.11.2009

15 - Tara Westover, *Une Education*, Ed. Jean-Claude Lattès, 2019

16 - *Spécificités des violences exercées à l'encontre des enfants dans les groupes sectaires*, rapport de la Miviludes 2016-2017

” « Pendant des années, je suis restée dans ce processus d'emprise, pensant que j'étais réellement « condamnée », « mauvaise » aux yeux de Dieu et de ses vrais serviteurs, et que je méritais de souffrir. Acceptant mon sort, n'ayant pas pris véritablement conscience qu'il était possible de vivre autrement, je suis restée le bouc-émissaire d'autres individus aussi peu scrupuleux, dans les milieux familial, social, paramédical, spirituel et professionnel. J'ai rencontré de nombreux charlatans, des prétendus guérisseurs et chefs spirituels qui n'ont fait que raviver des traumatismes jamais soignés, me faisant perdre une décennie de plus dans cette reconstruction qui a vraiment débuté quand je suis devenue maman. »<sup>17</sup>

Après sa sortie, une ex-adepte des Frères de Plymouth a mis des années à se débarrasser des cauchemars de punition divine. Son passé continue de la traumatiser : « Ils te font sentir coupable et font preuve d'une grande cruauté » explique-t-elle, ressentant encore le poids de cette culpabilité. Même si aujourd'hui elle ne regrette rien et se sent libre, elle sait que « ses cicatrices ne se refermeront jamais ». <sup>18</sup> Comme beaucoup d'autres :

” « Certains aspects de moi sont définitivement perdus, inconsolables. Il m'arrive de me lever le matin brisée et grippée comme une petite vieille qui a mal partout. C'est le tribut de mon histoire. [...] Aujourd'hui, ma seule ambition, c'est d'avoir une vie simple et paisible, avec des relations

de qualité, et surtout de prendre soin de moi correctement... »<sup>19</sup>

” « Enfin, les séquelles psychologiques s'effacent lentement, mais il m'est toujours difficile de cohabiter avec les parties de moi qui croient toujours au discours de mon ex-gourou et craignent toujours d'avoir fait le mauvais choix. Aujourd'hui, avec du recul, je pense qu'à défaut de réels pouvoirs, cette personne possède une réelle capacité à percevoir les failles et les fragilités d'autrui. Cette expérience m'a profondément marquée. Libérée de l'emprise de cette pseudo-thérapeute depuis plus d'un an, je dois encore surmonter des obstacles pour me réadapter à la vie en société, au monde réel. J'aurai probablement à porter cette croix pour le reste de ma vie. »<sup>20</sup>

La gravité des séquelles de l'emprise sectaire dépendra de cinq paramètres au moins : la dangerosité de la secte, la nature de l'acte maltraitant, le niveau de développement psychique et affectif de l'enfant, l'âge de l'enfant, l'implication sectaire de l'entourage.

Le suivi psychologique est souvent indispensable pour analyser la raison des réactions et des sentiments qui peuvent être oubliés un temps et ressurgir sous la forme de nouveaux symptômes des années plus tard, tels que l'anxiété et les problèmes de sommeil. Il peut également permettre de comprendre pourquoi il est si difficile de rompre au point de n'avoir parfois d'autre issue que retourner dans la communauté...

19 - Amoreena Winkler, « J'ai grandi dans une secte », op. cit.

20 - Je croyais trouver de l'aide, BulleS n°109, mars 2011

17 - Une enfance Témoin de Jéhovah, op. cit.

18 - Vingt-cinq ans dans la peur, Frères de Plymouth, Actualités de l'Unadfi, septembre 2015

## UNE VULNÉRABILITÉ PARTICULIÈRE

Privé de contacts avec les non-membres de la communauté, l'enfant vivant au sein du mouvement sectaire reste plus vulnérable à la maltraitance qu'un enfant vivant dans un milieu ouvert. Aucune mesure de dénonciation ou de signalement de maltraitance n'est prévue au sein de ces organisations ni aucune structure de contrôle interne pour protéger les enfants.

L'école, qui pourrait être un lieu où l'enfant se sent à l'abri des pressions et abus de son milieu sectaire, est évitée par certains au profit de l'école de la communauté. Et pour ceux qui fréquentent l'école publique, le comportement imposé par la secte conduit souvent à l'incompréhension de la part des autres élèves, voire la moquerie et l'ostracisme. Parfois acculé, l'enfant prend le parti de sa famille qu'il ne peut laisser être critiquée par les autres. Il y a là un énorme conflit de loyauté, très douloureux pour les jeunes.

Les professionnels de santé qui pourraient aussi être un recours contre les maltraitances sont soigneusement évités par les parents au profit de médecins ou thérapeutes partageant la vision du groupe.

Les contacts entre les enfants et les gens qui ne sont pas membres de l'organisation sont proscrits, même s'il s'agit d'autres enfants, de membres de la famille comme les grands-parents, ou de gens qui ont quitté la communauté.

Nicolas Jacquette, « rescapé » des Témoins de Jéhovah n'a guère vu de « bouées de secours ». Plongé dans un état dépressif à l'âge de 13 ans, il attendait une réaction du médecin de famille qui, il le saura plus tard, soutenait la cause jéhoviste, fermait les yeux alors qu'il aurait dû tirer la sonnette d'alarme. Témoignant devant la commission parlementaire, il s'insurgeait plus globalement contre le lobby jéhoviste qui parvient « à tenir » les pouvoirs publics.

Et même quand l'enfant de secte maltraité est repéré, il est pratiquement impossible de l'en sortir :

- Parce qu'il ne peut sortir de l'influence sectaire par ses propres moyens ;
- Parce que le parent adepte, n'ayant pas conscience de nuire à la construction psychologique de son enfant, le maintient dans l'assujettissement sectaire ;
- Parce que le parent non adepte est impuissant, seul face au pouvoir de la secte : l'importance de la maltraitance qu'il dénonce n'est pas comprise et il n'est pas suffisamment appuyé ni soutenu par les intervenants institutionnels.<sup>21</sup>

» « Pour ce qui me concerne, j'ai choisi le pseudonyme de Lucas en hommage à la jolie chanson de Suzanne Vega, Luka. L'histoire d'un garçon vivant au deuxième étage, devenant fou, enfermé, battu et entouré du silence de chacun, silence qui permet aux crimes

21 - Jean-Pierre Jouglu, *Les enfants victimes des sectes, victimes ignorées oubliées négligées ou parfois niées*, janvier 2005

d'être commis, et aux criminels de les commettre. En toute impunité. »<sup>22</sup>

Quand ils sortent du mouvement, ces enfants victimes se retrouvent encore isolés par leur situation aux spécificités méconnues de tous. Ils dénoncent cette méconnaissance du phénomène sectaire qui a été un véritable frein dans leur processus de reconstruction et de resocialisation.

## DES ATTENTES SPÉCIFIQUES

### D'ABORD, ÊTRE CRU

Ne pas être cru ou être simplement mis en doute engendre un profond sentiment d'incompréhension qui n'incite pas le sortant à se confier. Il craint souvent que les autres ne croient pas ce qu'il raconte, et il a peur de dire quelque chose de défavorable à propos de la communauté dont il faisait partie.

» « Mon obstacle majeur [pour quitter le mouvement] a surtout été l'ouverture aux autres, le fait d'en parler, de me rendre compte que les autres pouvaient m'écouter de manière bienveillante »<sup>23</sup>

On oublie trop souvent que la majorité des sortants de secte ayant subi de graves préjudices psychologiques sont dans l'incapacité d'établir des faits qui pourraient être retenus par la justice. Beaucoup d'entre eux n'obtiendront jamais le procès qui pourrait faire reconnaître leur statut de victimes.

22 - Lucas Le Gall, op. cit., Prologue – p13

23 - Interview d'une ex-adepte d'un mouvement hindouiste, BulleS n°150, juin 2021

## PUIS ÊTRE ENTENDU

» « Le comble pour une victime d'abus de tous genres, est d'être considérée comme coupable et d'entendre ces paroles : « quelque part, tu l'as bien cherché ! » ou : « Tu étais majeure et capable de discernement ! » Cela démontre une incompréhension face au phénomène de persuasion coercitive que les sectes emploient et n'aide pas à la reconstruction d'une personne ainsi blessée ».<sup>24</sup>

» « Quand s'opposer ou simplement choisir une autre vie est synonyme d'anéantissement, les sortants de secte auraient grandement besoin d'être rassurés, réconfortés, pour prendre plus rapidement conscience de l'existence des ressources et des moyens accessibles pour y avoir recours et ainsi pouvoir se protéger efficacement de ces abus .... »<sup>25</sup>

« Parvenir à contacter l'ADFI n'est pas donné à tout le monde : bon nombre de gens partent dans la nature sans rien dire à personne, sans jamais trouver de solution, et en conservent de lourdes séquelles. Je me suis aperçu, pour en avoir rencontré quelques-uns, qu'ils restaient souvent imprégnés de certains enseignements de la secte, faute d'avoir pu entamer un travail de reconstruction » expliquait Nicolas Jacquette devant la commission d'enquête parlementaire.

Pour lui, les institutions souffrent d'un manque d'information sur le phénomène sectaire. Il estime qu'une sensibilisation à cette problématique devrait être intégrées aux formations « tant du corps médical que des mi-

24 - Myriam Declair, *De L'enfer à l'endroit*, op. cit.

25 - *Une enfance Témoin de Jéhovah*, op. cit.

lieux juridique et professoral. Faute de quoi, la seule information qu'ils reçoivent sur le mouvement sectaire vient des parents, sans autre élément de comparaison pour se forger une opinion ».

## ET TROUVER DE L'AIDE

« J'ai écrit le livre que j'aurais aimé m'offrir quand j'ai perdu ma famille »,<sup>26</sup> dit Tara Westover dans *Une éducation*, témoignage de son enfance dans une famille mormone et des difficultés rencontrées lorsqu'elle a décidé de la quitter.

Les spécificités et la complexité du processus d'emprise sectaire sont souvent méconnues dans la plupart des institutions. La question des enfants de secte mérite pourtant particulièrement que des professionnels de l'éducation, de la santé, de la justice, du social et des forces de l'ordre soient formés.

Car si la société ne les prend pas en compte, si par ignorance des professionnels ne repèrent pas les maltraitances dont ils sont l'objet, qui protégera ces enfants placés sous la double emprise du gourou et de parents adeptes ?

**« JE SUIS LUCAS. MAIS AUSSI JASON, LIVIO, DAVID, VALÉRIE, MANUEL. JE SUIS CES 80 000 GOSSES QUE LA RÉPUBLIQUE EN QUELQUE SORTE ABANDONNE PARTIELLEMENT AUX MAINS DES SECTES. SI MÊME LES FORCES DE L'ORDRE ET LE POUVOIR EN PLACE NE NOUS SORTENT PAS DE CES ENFERS QUE SONT LES SECTES, QU'ALLONS-NOUS DEVENIR, NOUS, LES ENFANTS EMBRIGADÉS ? »**

Lucas Le Gall, *Un Milliard d'années, dans les secrets de la Scientologie*, Editions du Cherche-Midi, 2020, p246